

COMPTE À TERME ENTREPRISES / PERSONNE MORALE

Fonctionnement

Titulaire	Toute personne morale, agissant à titre professionnel et résidente fiscale en France peut ouvrir un ou plusieurs Compte(s) à Terme. Le Compte à Terme ne peut avoir qu'un seul titulaire.
Dépôt minimum	20 000 €
Plafond de dépôt	10 000 000 €
Opérations autorisées	Le Compte à Terme ne comprend qu'une seule et unique remise de fonds et qu'une seule et unique sortie de fonds. Tout retrait entraîne la clôture du compte.

Rémunération

Durée du compte	Le Compte à Terme Entreprises est ouvert pour une durée de 24 mois.
Détention de 24 mois	Taux nominal annuel brut : 3,000 % - Taux de rendement actuariel annuel brut : 2,956 %.
Détention < à 1 mois	Aucune rémunération n'est servie.
Détention ≥ à 1 mois et < à 3 mois	Taux nominal annuel brut : 0,100 % - Taux de rendement actuariel annuel brut : 0,100 %.
Détention ≥ à 3 mois et < à 6 mois	Taux nominal annuel brut : 0,200 % - Taux de rendement actuariel annuel brut : 0,200 %.
Détention ≥ à 6 mois et < à 12 mois	Taux nominal annuel brut : 1,000 % - Taux de rendement actuariel annuel brut : 1,000 %.
Détention ≥ à 12 mois et < à 18 mois	Taux nominal annuel brut : 2,000 % - Taux de rendement actuariel annuel brut : 1,990 %.
Détention ≥ à 18 mois et < à 24 mois	Taux nominal annuel brut : 2,700 % - Taux de rendement actuariel annuel brut : 2,664 %.
Calcul des intérêts	Les intérêts servis courent à partir de la date effective de dépôt des fonds jusqu'au jour précédant la clôture du compte.
Païement des intérêts	Les intérêts sont versés au titulaire lors de la clôture.

Frais

Frais d'ouverture	aucuns frais
Frais de tenue de compte	aucuns frais
Frais de clôture	aucuns frais
Pénalité de retrait anticipé	aucune

Pièces à fournir lors de l'ouverture du compte

Proposition	La demande d'ouverture complétée, datée et signée par le représentant légal ou son délégué.
Justificatif d'identité	Deux justificatifs d'identité du représentant légal de la personne morale, le cas échéant du délégué et de tous les bénéficiaires ou actionnaires de la personne morale détenant au moins directement ou indirectement 25 % des parts ou des actions. * Pièce officielle d'identité en cours de validité : Photocopie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité, ou des pages du Passeport ou du Titre de séjour contenant photo, noms et prénoms, signature et numéro du Passeport ou du Titre de séjour, ou de la Carte Nationale d'Identité du pays concerné et de l'attestation de résidence fiscale en France pour les ressortissants de l'Union Européenne. * Seconde pièce d'identité : Carte Nationale d'Identité (si la première pièce est le Passeport), Passeport (si la première pièce est la Carte Nationale d'Identité), Permis de conduire, ou Livret de famille (ou extrait complet d'acte de naissance).
Identité de l'entreprise	Un extrait K-bis de moins de 3 mois. * Si l'adresse de l'entreprise sur le K-bis est différente de l'adresse portée sur la demande d'ouverture de compte, joindre la photocopie d'un justificatif de domicile de la personne morale : facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe de moins de 3 mois, échéancier en cours de validité, * Si les noms figurant sur le K-bis sont différents des noms sur les statuts, joindre une copie certifiée conforme à l'original par le représentant légal du PV de nomination des représentants légaux.
Statuts de l'entreprise	La copie des statuts à jour certifiée conforme à l'original par le représentant légal. A défaut de pouvoir nominatif dans les statuts, copie du pouvoir des délégués autorisés à ouvrir le compte.
Justificatifs financiers et comptables	La copie de la dernière liasse fiscale complète avec ses annexes.
RIB	Un RIB original du compte de l'entreprise, ouvert dans un établissement bancaire domicilié en France.
Versement initial	Un chèque de versement d'un montant minimum de 20 000 € (maximum 10 000 000 €) du compte de la personne morale libellé à son ordre, et signé au dos par son représentant légal ou son délégué. Ce chèque doit provenir du même compte que celui du RIB fourni.
Pour tout placement supérieur à 1 M€	3 derniers mois de relevé de compte justifiant le montant de la somme déposée.
Transmission du dossier	Proposition accompagnée de l'ensemble des pièces adressées à GE Money Bank - LIBRE REponse 64108 - 44309 Nantes Cedex 03.

La banque se réserve le droit de solliciter tout autre document qu'elle estimera nécessaire pour procéder à l'étude de la demande du client.

Fiscalité des intérêts

Les intérêts versés au titre du Compte à Terme sont soumis à la fiscalité et, le cas échéant, aux prélèvements sociaux selon la réglementation applicable au souscripteur. Les informations à caractère fiscal sont données à titre indicatif selon les données connues au 01 février 2011. Lorsque le souscripteur est une société soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun, les intérêts sont imposables à cet impôt au taux de 33,1/3 %, augmenté le cas échéant d'une contribution sociale de 3,3 %.

Rappel

Ces éléments ne constituent qu'un résumé indicatif des règles applicables. Chaque souscripteur est invité à étudier les incidences de sa souscription sur sa situation fiscale (y compris en matière de prélèvements sociaux) et, le cas échéant, sur celle de ses associés avec son conseil fiscal habituel.



GE imagination at work

GE l'imagination en action

GE Money Bank • SCA au capital de 594 078 024 € • RCS Nanterre 784 393 340 • Siège social :
Tour Europlaza • 92063 Paris La Défense Cedex • Intermédiaire en assurance immatriculé
sous le N° 07 023 998 (Adresse Internet du registre d'immatriculation : www.orias.fr)

COMPTE À TERME ENTREPRISES / ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Fonctionnement

Titulaire	Toute personne physique, agissant à titre professionnel et résidente fiscale en France peut ouvrir un ou plusieurs Comptes à Terme. Le Compte à Terme ne peut avoir qu'un seul titulaire.
Dépôt minimum	20 000 €
Plafond de dépôt	10 000 000 €
Opérations autorisées	Le Compte à Terme ne comprend qu'une seule et unique remise de fonds et qu'une seule et unique sortie de fonds. Tout retrait entraîne la clôture du compte.

Rémunération

Durée du compte	Le Compte à Terme Entreprises est ouvert pour une durée de 24 mois.
Détention de 24 mois	Taux nominal annuel brut : 3,000 % - Taux de rendement actuariel annuel brut : 2,956 %.
Détention < à 1 mois	Aucune rémunération n'est servie.
Détention ≥ à 1 mois et < à 3 mois	Taux nominal annuel brut : 0,100 % - Taux de rendement actuariel annuel brut : 0,100 %.
Détention ≥ à 3 mois et < à 6 mois	Taux nominal annuel brut : 0,200 % - Taux de rendement actuariel annuel brut : 0,200 %.
Détention ≥ à 6 mois et < à 12 mois	Taux nominal annuel brut : 1,000 % - Taux de rendement actuariel annuel brut : 1,000 %.
Détention ≥ à 12 mois et < à 18 mois	Taux nominal annuel brut : 2,000 % - Taux de rendement actuariel annuel brut : 1,990 %.
Détention ≥ à 18 mois et < à 24 mois	Taux nominal annuel brut : 2,700 % - Taux de rendement actuariel annuel brut : 2,664 %.
Calcul des intérêts	Les intérêts servis courent à partir de la date effective de dépôt des fonds jusqu'au jour précédant la clôture du compte.
Paiement des intérêts	Les intérêts sont versés au titulaire lors de la clôture.

Frais

Frais d'ouverture	aucuns frais
Frais de tenue de compte	aucuns frais
Frais de clôture	aucuns frais
Pénalité de retrait anticipé	aucune

Pièces à fournir lors de l'ouverture du compte

Proposition	La demande d'ouverture complétée, datée et signée.
Justificatif d'identité	Deux justificatifs d'identité * Pièce officielle d'identité en cours de validité : Photocopie recto/verso de votre Carte Nationale d'Identité, ou des pages de votre Passeport ou Titre de séjour contenant votre photo, vos noms et prénoms, votre signature et le numéro du Passeport ou du Titre de séjour, ou de la Carte Nationale d'Identité du pays concerné et de l'attestation de résidence fiscale en France pour les ressortissants de l'Union Européenne. * Seconde pièce d'identité : Carte Nationale d'Identité (si votre première pièce est le Passeport), Passeport (si votre première pièce est la Carte Nationale d'Identité), Permis de conduire, ou Livret de famille (ou extrait complet d'acte de naissance).
Identité de l'entreprise	Un extrait K-bis ou extrait d'inscription au répertoire des métiers ou avis de situation au répertoire SIREN de moins de 3 mois, * Si l'adresse de l'entreprise sur le K-bis est différente de l'adresse portée sur la demande d'ouverture de compte, joindre la photocopie d'un justificatif de domicile de la personne morale : facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe de moins de 3 mois, échéancier en cours de validité.
Justificatifs financiers et comptables	La copie de la dernière liasse fiscale complète avec ses annexes, ou déclaration 2035.
RIB	Un RIB original du compte de l'entreprise, ouvert dans un établissement bancaire domicilié en France.
Versement initial	Un chèque de versement d'un montant minimum de 20 000 € (maximum 10 000 000 €) du compte de l'entreprise libellé à son ordre, et signé au dos. Ce chèque doit provenir du même compte que celui du RIB fourni.
Pour tout placement supérieur à 1 M€	3 derniers mois de relevé de compte justifiant le montant de la somme déposée.
Transmission du dossier	Proposition accompagnée de l'ensemble des pièces adressées à GE Money Bank - LIBRE REPONSE 64108 - 44309 Nantes Cedex 03.
La banque se réserve le droit de solliciter tout autre document qu'elle estimera nécessaire pour procéder à l'étude de la demande du client.	

Fiscalité des intérêts

Les intérêts versés au titre du Compte à Terme sont soumis à la fiscalité et, le cas échéant, aux prélèvements sociaux selon la réglementation applicable au souscripteur.

Rappel

Ces éléments ne constituent qu'un résumé indicatif des règles applicables. Chaque souscripteur est invité à étudier les incidences de sa souscription sur sa situation fiscale (y compris en matière de prélèvements sociaux) et, le cas échéant, sur celle de ses associés avec son conseil fiscal habituel.



GE imagination at work

GE l'imagination en action

GE Money Bank • SCA au capital de 594 078 024 € • RCS Nanterre 784 393 340 • Siège social :
Tour Europlaza • 92063 Paris La Défense Cedex • Intermédiaire en assurance immatriculé
sous le N° 07 023 998 (Adresse Internet du registre d'immatriculation : www.orias.fr)